

QUE FAIRE DES ENFANTS DU DJIHAD ?

Date de mise en ligne : septembre 2021

Faut-il rapatrier les ressortissants nationaux des camps de Syrie, les juger et les déradicaliser ?
Exprimer son point de vue, débattre sur un plateau télévisé.

- **Thème** : (géo)politique
- **Niveau** : B2
- **Public** : adultes
- **Durée indicative** : environ 2h15

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Étape 1 – Se préparer au visionnage	2
• Émettre des hypothèses sur le sujet du jour	2
Étape 2 – Identifier le sujet de l'émission	2
• Repérer les principaux points abordés dans l'interview (activité 1)	2
Étape 3 – Comprendre la problématique de l'émission	3
• Comprendre les réticences au retour et les différentes politiques mises en place (activité 2)	3
• Comprendre la difficulté à juger les combattants de l'État islamique (activité 3)	3
• Récapituler et compléter les arguments en faveur du retour (activité 4)	4
• Caractériser et identifier un genre d'interview (activité 5).....	5
Étape 4 – Approfondir la problématique de l'émission	6
• Exprimer son point de vue, débattre sur un plateau télévisé (activité 6)	6
Pour aller plus loin	7

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Émettre des hypothèses sur le sujet du jour.
- Repérer les principaux points abordés dans l'interview.
- Découvrir des politiques de rapatriement.
- Comprendre des informations détaillées quant à la difficulté à juger.

- Compléter une carte mentale, préparer un argumentaire.
- Exprimer son point de vue, débattre.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

- Comprendre et utiliser le lexique de l'interview.

ÉDUCATION AUX MEDIAS

- Caractériser et identifier un genre d'interview.

ÉTAPE 1 – SE PRÉPARER AU VISIONNAGE

→ Émettre des hypothèses sur le sujet du jour

Interaction orale – groupe classe – 10 min (support : fiche matériel)

Projeter la première photo figurant sur la fiche matériel en ayant soin de cacher le titre de la fiche. Inviter les apprenant·e·s à l'observer attentivement, poser successivement les questions ci-dessous.

Que représente cette photo ? Où et quand a-t-elle été prise ?

Laisser les apprenant·e·s s'exprimer librement. Apporter le lexique nécessaire à la formulation des idées et le noter au tableau. Après quelques interventions, projeter la seconde photo et demander ce qu'elle suggère.

Enfin, faire émettre des hypothèses sur le sujet du cours, puis montrer le titre de la fiche.

À votre avis, quel sera le sujet de l'interview que nous allons étudier pendant le cours ?

Pistes de correction / Corrigés :

- Cette photo représente un groupe d'enfants d'âges très différents.
- Ce sont des enfants qui vivent en plein air (ils ont les joues bien rouges) dans un camp de réfugiés : on voit clairement les tentes à l'arrière-plan.
- Je pense que la photo a été prise dans un pays du Moyen-Orient car une petite fille porte un foulard sur les cheveux et les épaules. C'est un signe que sa famille est de confession musulmane et assez rigoriste en matière de mœurs.
- Pour moi, c'est une photo qui a été prise récemment dans un camp de réfugiés en Syrie. On sait qu'il y a des camps d'enfants et de femmes d'anciens combattants de Daesh là-bas. Les médias en parlent de temps en temps.
- C'est vrai et on distingue des adultes sur la photo.
- Moi, ce qui me frappe, c'est que ces enfants ont l'air curieux, à la fois sérieux et souriants. Ils semblent intrigués par la personne qui les photographie. etc.

- La seconde photo est intéressante. Ce petit garçon nous regarde droit dans les yeux, sourit et fait le signe de la victoire.
- Oui, il a la main poussiéreuse, signe qu'il vit aussi dans ces camps, mais cela n'entame pas sa détermination. Alors, je m'interroge : ce V, ce signe de victoire s'adresse à nous, mais de quelle victoire s'agit-il ?
- Si on admet que ce garçon est le fils de parents djihadistes ou a été élevé dans l'ancien État islamiste, est-il en train de nous dire que cet État n'est pas mort et qu'il finira par triompher à nouveau ?
- Moi, je n'irais pas aussi loin même si j'admets que ce geste interpelle. Ce petit garçon peut simplement imiter un geste fort qu'il a vu faire sans se poser de question. Et c'est aussi un signe de paix, etc.

- Je pense qu'on va parler justement du sort de ces enfants des camps de réfugiés et peut-être de celui de leurs parents.

ÉTAPE 2 – IDENTIFIER LE SUJET DE L'ÉMISSION

→ Repérer les principaux points abordés dans l'interview (activité 1)

Compréhension orale – binômes – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant).

Distribuer la fiche apprenant. Former des binômes et lire la consigne. Lever les éventuelles difficultés lexicales.

Diffuser la vidéo en entier.

Faites l'activité 1 : durant l'interview, la journaliste et ses deux invités abordent plusieurs points. Lesquels ? Retrouvez-les parmi les propositions ci-dessous.

Laisser le temps aux apprenant·e·s de comparer leurs réponses.

Mettre en commun en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> La peur de voir revenir des terroristes dans leur pays d'origine. | <input type="checkbox"/> La peur de voir arriver d'autres pandémies avec le retour des enfants. | <input checked="" type="checkbox"/> Les différentes politiques de rapatriement des pays européens. |
| <input type="checkbox"/> La peur d'une récupération politique de la part des partis d'extrême droite. | <input checked="" type="checkbox"/> La prise de position des militaires américains. | <input checked="" type="checkbox"/> La question du jugement des crimes commis par Daesh. |

- Le retrait des troupes américaines des territoires syrio-irakiens. Les différentes raisons en faveur du retour des enfants et des femmes. Les actions à mettre en place en cas de retour au pays d'origine.

ÉTAPE 3 – COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ Comprendre les réticences au retour et les différentes politiques mises en place (activité 2)

Compréhension orale – binômes – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Conserver la disposition en binômes.

Avant de passer à la compréhension détaillée de l'interview, expliquer aux apprenant·e·s qu'après les activités 2 et 3, il.elle.s devront à chaque fois compléter la carte mentale qui fait l'objet de l'activité 4 et qui résume de manière schématique les raisons pour lesquelles il faut impérativement rapatrier les réfugiés des camps en Syrie. Cette carte mentale constituera un des argumentaires à utiliser lors de l'activité de production finale.

Lire la consigne et les questions. Lever les difficultés lexicales. Visionner l'interview du début jusqu'à 4'27.

Faites l'activité 2 : de nombreux pays sont réticents au retour des femmes et des enfants du djihad. En quoi les politiques de retour sont-elles très différentes les unes des autres ? Regardez le début du reportage et répondez aux questions.

Laisser quelques minutes aux binômes pour rédiger leurs réponses de manière succincte. Visionner une seconde fois l'extrait si nécessaire.

Mettre en commun en groupe-classe. Noter les informations importantes au tableau.

Demander aux apprenant·e·s de compléter la carte mentale, y noter les premiers éléments (mots-clés).

Pistes de correction / Corrigés :

1. Ce qui explique que de nombreux pays soient opposés au retour des femmes et des enfants, c'est la peur que ce ne soient des individus dangereux.
2. On voit là un effet du terrorisme parce qu'on sait que les groupes terroristes, aux effectifs très réduits, ne peuvent pas vaincre des États forts de millions de personnes et qui ont des moyens (militaires) puissants. Mais ils peuvent faire des dégâts psychologiques importants, répandre la peur. C'est là un de leurs objectifs.
3. En matière de rapatriement d'enfants et d'adultes,
 - Le Kazakhstan et le Kosovo ont rapatrié massivement.
 - les États-Unis ont rapatrié au compte-gouttes (de manière très limitée).
 - La Suisse, la France et la Grande-Bretagne refusent les rapatriements d'adultes, même pas les femmes.
 - L'Allemagne et la Finlande rapatrient les enfants avec leur mère. La Finlande a mis en place des programmes de réinsertion pour les jeunes et les femmes, une fois que celles-ci auront été jugées.
4. La politique de la Belgique est intéressante parce qu'après avoir longtemps adopté une ligne dure, elle accepte maintenant de rapatrier tous les jeunes jusqu'à douze ans (intérêt supérieur de l'enfant) et les mères au cas par cas (insécurité dans les camps kurdes).
5. Il y a deux raisons : l'une humanitaire, aucun soldat n'aime commettre des crimes de guerre ou des infractions au droit international. L'autre sécuritaire, les camps pourraient bien renflouer l'État islamique (lui fournir les moyens de rétablir sa situation) car Daesh y fait encore régner sa loi, son idéologie, y embrigade (y recrute des combattants).

→ Comprendre la difficulté à juger les combattants de l'État islamique (activité 3)

Compréhension orale – individuel – 20 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Réalisez l'activité 3 : dans la suite de l'interview, Dominique Laresche aborde la question des crimes commis par les combattants de l'État islamique. Comment juger leurs auteurs ? Visionnez cette partie. Validez les affirmations suivantes par vrai ou faux et corrigez les erreurs.

Inviter les apprenant·e·s à lire les différentes affirmations. Lever les difficultés lexicales. Diffuser la deuxième partie de l'interview, de 4'27 à 7'27. Laisser le temps de corriger les informations erronées. Rediffuser si nécessaire. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses.

Procéder ensuite à la mise en commun.

Demander aux apprenant·e·s de compléter la carte mentale, y noter d'autres éléments (mots-clés).

En guise de conclusion de cette activité, poser la question suivante : *on conclut que la plupart des djihadistes ne seront jamais jugés pour les crimes qu'ils ont commis. À votre avis, que peut entraîner cette absence de jugement ?*

Laisser les apprenant·e·s exprimer brièvement leur opinion.

Pistes de correction / Corrigés :

	✓	✗
1. D'une manière générale, toutes les victimes souhaitent que justice leur soit rendue.	X	
2. L'Irak et la Syrie pourraient facilement juger leurs ressortissants sur place. Non, même si l'envie de justice est présente, les effectifs sur place sont trop importants pour qu'on puisse juger toutes ces personnes. L'Irak et la Syrie n'en ont pas les moyens.		X
3. Les pays occidentaux ont les moyens de rapatrier, juger et prendre en charge l'incarcération de leurs ressortissants en dépit des coûts assez élevés.	X	
4. On pourrait créer un tribunal pénal international, comme au Rwanda, pour juger tous les djihadistes qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays. Ce serait intéressant pour les hauts responsables de Daesh (comme à Nuremberg), mais c'est impossible pour l'ensemble des effectifs.		X
5. Les Kurdes pourraient parfaitement continuer à garder les camps après les procès. Non, parce qu'en cas d'offensive turque, les combattants kurdes qui gardent les camps pourraient facilement être appelés à combattre contre les Turcs.		X

- Moi, je pense que cette absence de jugement ne peut qu'alimenter un désir de vengeance. Les familles qui ont été victimes de Daesh vont vouloir faire justice elles-mêmes.

- Je suis d'accord avec toi, ce sentiment de vengeance peut se transmettre de génération en génération au sein d'une même famille ou d'un village. Donc, alimenter un climat d'instabilité dans toute la région.

- C'est vrai mais que peut-on faire ? Peut-on imaginer la création de commissions Vérité et réconciliation comme en 1995, en Afrique du Sud, pour essayer de rapprocher tous ces peuples divisés ? Peut-on imaginer un dialogue ouvert, un repentir des uns et un pardon des autres ?

- Et qui mettrait en place ces commissions ? Les Nations unies ?

- Et moi, je m'interroge : le dialogue, le repentir et le pardon sont-ils présents dans la culture de ces peuples ? C'est important de se poser la question si on veut que de telles commissions réussissent, etc.

→ Récapituler et compléter les arguments en faveur du retour (activité 4)

Compréhension orale – individuel – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Réalisez l'activité 4 : regardez la fin de l'interview. Complétez la carte mentale avec les nouveaux éléments apportés par Anne-Frédérique Widmann.

L'espace étant limité sur la fiche apprenant, il convient peut-être de reproduire la carte mentale sur une feuille de papier un peu plus grande. Si ce n'est pas jugé nécessaire, faire relire brièvement les différents arguments déjà notés.

Diffuser la partie finale de l'interview, de 7'28 à 9'40. Prévoir des pauses afin de faciliter la réception des informations et la prise de notes. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Rediffuser si nécessaire.

Mettre en commun en groupe classe, si possible projeter la carte mentale. Signaler qu'il est possible que certaines réponses puissent figurer/figurent dans deux catégories car à cheval sur l'une et l'autre. Accepter tout choix pertinent. S'assurer que certains mots clés sont bien compris : demander de les expliquer/les expliquer, par exemple : caches, cellules dormantes, etc.

Pistes de correction / Corrigés :

Raisons sécuritaires : dans les camps kurdes

- Insécurité

- Idéologie, loi de Daesh (y embrigade des combattants)

- En cas d'offensive turque > départ des gardiens (combattants) kurdes

- Grandes violences (femmes battues)

- Kurdes débordés (fuite de femmes)

- Découvertes de caches, de signes de cellules dormantes.

- Arrestation de six combattants de Daesh, même un commandant. (Ces deux derniers arguments peuvent figurer aussi parmi les raisons stratégiques : éviter une révolte dans les camps, une prise de direction du camp et la reconstitution d'un territoire de la part de Daesh).

Raisons humanitaires, morales :

- Soldats : n'aiment pas commettre des infractions au droit international humanitaire
- ONU, CICR (pressions)
- Milliers d'enfants victimes de la folie de leurs parents (depuis 2 ans)
- Femmes victimes aussi (reproductrices).

Raison juridique :

- Femmes détenues sans jugement, sans perspectives.

Raisons stratégiques :

- Beaucoup plus sûr de rapatrier de manière ordonnée et coordonnée
- Risque de fuites
- Une fois dehors, risque de nourrir un désir de revanche et de violence.

→ **Caractériser et identifier un genre d'interview (activité 5)**

Éducation aux médias – petits groupes – 20 min (supports : vidéo, fiche apprenant, transcription)

Imprimer et distribuer la transcription. Former de petits groupes. Lire la consigne. Bien préciser qu'avant de poser la première question, Dominique Laresche a présenté ses deux invités.

Réalisez l'activité 5 : l'interview que vous venez de voir est précédée d'un reportage sur le même sujet réalisé par Anne-Frédérique Widmann. À votre avis, quel est le but de cette interview ? Comment la journaliste, Dominique Laresche procède-t-elle pour mener cette interview ? Échangez en petits groupes à l'aide des questions.

Passer parmi les groupes en qualité de personne ressource : apporter le lexique nécessaire en cas de besoin, guider discrètement les apprenant·e·s afin d'éviter la dispersion des interventions lors des échanges, noter quelques erreurs qui pourront faire l'objet d'un point linguistique au terme de l'activité.

Rediffuser l'interview si les apprenant·e·s le souhaitent.

Pistes de correction / Corrigés :

1. - Moi, ce qui me frappe, c'est qu'elle s'adresse directement à son invité sur le plateau, un spécialiste, et qu'elle pose une question ouverte, courte et très directe également.

- Oui, et c'est sans doute la question que tous les téléspectateurs se posent s'ils ont vu le reportage.

- À vrai dire, sa deuxième intervention est un peu plus longue mais il me semble qu'elle s'efforce d'abord de contextualiser sa question avant de la poser. Elle pense sans doute aux téléspectateurs qui ne connaissent pas toute la problématique. Et c'est encore une question ouverte qui appelle une explication.

- Par après, elle pose des questions fermées, plus ciblées (le risque... il existe vraiment ? Il est réel selon vous ? Est-ce que la Syrie et l'Irak ont les moyens de juger ? ... C'est envisageable ou non ?) qui impliquent une prise de position de la part de l'invité.

- Mais sa dernière question est ouverte et encore une fois elle demande en fait une explication. À dire vrai, ce que j'apprécie surtout, c'est la clarté des questions.

2. - Non, elle ne les interrompt pas. Elle attend à chaque fois que son invité ait terminé de formuler sa réponse avant de passer à une autre question.

- Je pense qu'elle fait cela parce qu'il ne s'agit pas d'un débat mais d'une interview qui a pour but d'éclairer, d'expliquer une situation.

- Oui, visiblement, elle cherche à obtenir de ses invités des informations précises car elle sait qu'ils sont l'un et l'autre des spécialistes de cette question.

3. - Je pense qu'au préalable, elle a bien préparé cette interview avec ses invités, en tout cas avec Nicolas Hénin car tous deux ont visiblement des notes écrites devant eux. Elle semble attendre le mot clé sur lequel rebondir pour lancer sa question suivante, par exemple le mot « sûrs » à la fin de la première intervention d'Anne-Frédérique Widmann.

- C'est vrai qu'elle consulte assez bien ses notes tout en recherchant visiblement une formulation claire, précise et neutre de sa question.

- Elle veut peut-être éviter de perdre le fil, l'ordre logique des questions.

- Je crois que c'est surtout dû au fait que c'est un sujet très complexe où beaucoup de pays, d'institutions internationales sont ou pourraient être impliqués. Dominique Laresche est journaliste, ce n'est pas une spécialiste, elle a sans doute un peu peur de faire l'une ou l'autre erreur. C'est vrai qu'elle regarde ses notes mais elle regarde aussi ses invités droit dans les yeux, ponctue ses questions par des gestes. Donc moi, ça ne me gêne pas.

4. – On peut franchement dire que l'interview se déroule dans un climat de respect mutuel et de confiance, il n'y a pas d'agressivité sur le plateau.

- Je crois que l'alternance des questions ouvertes et fermées, des questions générales et plus détaillées permet les relances, favorise les échanges, établit un rapport de partage et de coopération. C'est le cas quand la journaliste suggère le modèle du TPIR ou de la Cour pénale internationale.



Pour en savoir plus : il peut être utile de consulter le site ci-dessous,
<https://24hdansuneredaction.com/presse/15-les-techniques-de-linterview/>

ÉTAPE 4 – APPROFONDIR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ **Exprimer son point de vue, débattre sur un plateau télévisé (activité 6)**

Interaction orale, éducation aux médias – groupe-classe – 40 min (support : fiche apprenant)

Lire avec les apprenant·e·s la consigne de l'activité et fournir les explications nécessaires.

Faites l'activité 6 : vous êtes invité·e à participer à un débat télévisé sur une chaîne francophone. Au cœur du débat, la question du retour des enfants du djihad et de leur mère, voire de leur père. Vous exprimez votre avis de manière argumentée et vous débattrez avec les autres participant·e·s.

Inviter un·e apprenant·e à jouer le rôle de modérateur·trice : il·elle préparera l'introduction du débat, quelques questions pour animer le débat et une phrase de conclusion.

Laisser quinze à vingt minutes aux apprenant·e·s pour choisir leur position dans le débat (pour ou contre ce retour), préparer leur point de vue et leur argumentation, passer dans la classe pour apporter une aide ponctuelle. Ne pas hésiter à laisser les apprenant·e·s faire quelques recherches sur Internet pour étoffer leur argumentaire surtout en ce qui concerne l'opposition au retour (voir les sites en fin de fiche « Pour aller plus loin »).

Ensuite, placer les apprenant·e·s en cercle autour d'une table avec le·la modérateur·trice (apprenant·e) à une extrémité. Celui-ci·celle-ci rappelle l'objet et le contexte du débat avant d'inviter les intervenants à réagir. Il·elle prend garde aussi à ce que le temps de parole soit équilibré entre les différents participant·e·s. Pour lui donner plus de réalisme, ne pas hésiter à filmer le débat qui pourra être visionné par la suite pour faciliter le retour linguistique.

Pistes de correction / Corrigés :

- Modérateur·trice : mesdames, messieurs, bonsoir. Ce soir, une question qui revient fréquemment dans les médias et que le COVID-19 a quelque peu occultée : que faire des enfants du djihad et de leurs encombrants parents ? C'est un sujet sur lequel nous sommes bien informés grâce aux visites d'hommes et de femmes politiques dans les camps en Syrie et surtout par les reportages rapportés par des journalistes dont les images nous interpellent. Que faire ? Écouter tous ceux qui nous disent qu'il serait sage de les rapatrier ou prendre en compte les craintes de l'opinion publique face à un retour sur le territoire national d'individus dangereux ? Je caricature un peu mais je pose au moins clairement la question. Alors, le débat est ouvert.

- Participant·e 1 : moi, je suis bien d'accord que nous vivons dans un pays démocratique et qu'il faut entendre tous les points de vue. Mais quand on découvre les arguments rapportés par les journalistes et les spécialistes, il n'y a pas à hésiter, je crois qu'il faut d'urgence rapatrier nos ressortissants abandonnés à eux-mêmes dans ces camps. Il y a là quelques dizaines d'enfants, victimes de la folie de leurs parents et auxquels on peut offrir une seconde chance par l'éducation, le sport... et des femmes, des hommes détenus sans jugement, sans aucune perspective et qui risquent bien d'embrasser à nouveau l'idéologie de Daesh et de reprendre les armes. C'est une question qui interpelle sur le plan moral, juridique et stratégique.

- Participant·e 2 : c'est vrai ce que vous dites. Le problème, c'est que vous êtes là, calmement, en train de développer une prise de position rationnelle sur un plateau de télévision. Mais les Français sondés pour *France Info* et *le Figaro*, que disent-ils ? En gros, ils disent non : 67% ne veulent pas voir revenir les enfants et 82% sont contre le retour des combattants français même si ceux-ci risquent la peine de mort en cas de procès en Irak. Pourquoi de tels chiffres ? Parce que ces gens ont peur, tout simplement. Et là, on est dans l'irrationnel...

- Participant·e 3 : oui un irrationnel, je vous coupe, nourri par des blogs, des plateformes qui alimentent cette peur et qui se nourrissent de l'inquiétude de voir revenir des gens dangereux. Je pense à celle que j'ai vue récemment où il est question d'enfants des camps qui ne veulent pas devenir médecins mais combattants. On se rend vite compte que c'est un espace fourre-tout, au titre accrocheur, aux traductions incorrectes et au vocabulaire choquant surligné en jaune afin qu'on ne rate pas les informations que les auteurs postent. C'est presque ridicule, mais ça marche, ça peut influencer certaines personnes qui ne passent pas leurs soirées devant des médias traditionnels. Et je ne parle pas des politiques d'extrême droite qui surfent sur cette peur. Ce que je veux dire, c'est que face à la peur, un discours rationnel a peu d'impact. Pour un gouvernement, la décision de rapatrier ces gens est un risque politique.

- Participant·e 4 : je partage votre doute sur ce point. Néanmoins, on ne peut pas rester les bras croisés face à la souffrance des enfants. Le risque d'un retour de Daesh via ces camps existe, tous les experts le disent. Donc, oui, un retour ordonné s'impose. Il faut voir ce que font des pays tels que l'Allemagne ou la Finlande qui ont déjà pris des mesures dans ce sens et il faut se poser la question : peut-on offrir à ces gens s un procès équitable, et en cas d'incarcération, un accompagnement qui les aide à renoncer à l'idéologie violente et si possible à trouver une place dans nos sociétés ?

- Participant·e 5 : moi, je pense que si l'on arrive à démontrer à travers des exemples concrets, des témoignages qu'un retour à une vie normale telle que la nôtre, est possible, on devrait pouvoir convaincre un plus grand nombre de personnes. Et pourquoi ne pas utiliser les réseaux sociaux ? Etc.

- Modérateur·rice : et ce sera le mot de la fin. Merci à toutes et à tous pour avoir participé à notre débat.

POUR ALLER PLUS LOIN

Quelques sites pour découvrir les arguments des attentistes et des opposants au retour :

1. La difficulté d'accueillir les mères dans les institutions pénitentiaires, l'hypothèse d'une déchéance de nationalité :

[Enfants de djihadistes belges en Syrie : comment les sortir des camps ? Que faire de leurs parents ? \(rtbf.be\)](https://www.rtbfbelgium.be/fr/actualites/2019/07/10/les-enfants-de-djihadistes-belges-en-syrie-comment-les-sortir-des-camps-que-faire-de-leurs-parents)

2. Un sondage réalisé en France, en 2019 sur la question d'un retour des enfants :

[Pour 7 Français sur 10, les enfants des djihadistes français doivent rester en Syrie et en Irak | LCI](https://www.lci.fr/france/sondage-pour-7-francais-sur-10-les-enfants-des-djihadistes-francais-doivent-rester-en-syrie-et-en-irak)

3. Une mise en garde à l'encontre des enfants visiblement déjà endoctrinés, montage d'informations fragmentaires sur des plateformes d'extrême-droite :

[Syrie : dans les camps, les enfants de djihadistes jurent de rejoindre Daesh et de « tuer les infidèles » | Résistance Républicaine \(resistancerepublicaine.com\)](https://www.resistancerepublicaine.com/fr/syrie-dans-les-camps-les-enfants-de-djihadistes-jurent-de-rejoindre-daesh-et-de-tuer-les-Infidèles)

4. La question écrite de Bruno Bilde, député du Pas-de-Calais (Rassemblement national), à Nicole Belloubet, ministre de la Justice, sur la présence de 280 revenants du djihad en France :

[Question écrite de Bruno Bilde sur la présence de 280 revenants du djihad en France – RN – Rassemblement National](https://www.rassemblementnational.fr/la-question-ecrite-de-bruno-bilde-sur-la-presence-de-280-revenants-du-djihad-en-france)

Pour plus d'informations sur le sujet en général :

[Les revenantes : ces femmes djihadistes rapatriées en Europe \(tv5monde.com\)](https://www.tv5monde.com/fr/actualites/2021/07/10/les-revenantes-ces-femmes-djihadistes-rapatriees-en-europe)

[Finlande : Enfants et adultes de retour de Syrie - Ministère de l'Intérieur \(intermin.fi\)](https://www.intermin.fi/fr/actualites/2021/07/10/enfants-et-adultes-de-retour-de-syrie)

[Belgique : juillet 2021, retour de dix enfants et de six femmes Rapatriement des Belges de Syrie : "C'était plus sûr pour notre pays que de les laisser là-bas" | VRT NWS: le site d'information de référence](https://www.vrt.nws.be/fr/actualites/2021/07/10/belgique-juillet-2021-retour-de-dix-enfants-et-de-six-femmes-rapatriement-des-belges-de-syrie)